

Zone de protection marine
des récifs d'éponges siliceuses du détroit
d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte



**RAPPORT
ANNUEL**

2024



Wuikinuxv Nation



NATION



Heiltsuk
Tribal Council



KITSELAS
FIRST NATION

Canada 

Contenu



En bref



Objectifs de conservation



Gestion et gouvernance



Espèces caractéristiques



Recherche et suivi



Collaboration et partenariats



Pleins feux sur : les avantages



Surveillance et application de la loi



Sensibilisation et mobilisation



Zones de protection marine établies en vertu de la *Loi sur les océans* du Canada

- | | | |
|---|-------------------------|-------------------------------|
| 1. Mont sous-marin SGáan Kínghlas-Bowie | 5. Anguniaqvia Niqiyuam | 10. Banc-des-Américains |
| 2. Récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte | 6. Tuvaijuittuq | 11. Banc de Sainte-Anne |
| 3. Tang.ḡwan – ḡačxwiqak – Tsigis | 7. La baie Gilbert | 12. Basin Head |
| 4. Tarium Nirytait | 8. Eastport | 13. Le Gully |
| | 9. Chenal Laurentian | 14. L'estuaire de la Musquash |



En bref



Date de désignation

2017



Superficie

2 410 km²



Contribution aux objectifs de conservation marine

0,04%



Emplacement

Cette ZPM est située dans la biorégion du plateau Nord, dans l'océan Pacifique. Elle est composée de 3 zones distincte :

- Récif nord
- Récifs centraux
- Récif sud



Cogérée par

Cette ZPM est cogérée par 2 groupes de travail :

- le Groupe de travail des Kitselas sur le détroit d'Hécate comprend des représentants du Pêches et Océans Canada (MPO) et de la Première Nation des Kitselas ;
- le Groupe de travail de la côte nord du Pacifique sur le détroit d'Hécate comprend des membres de :
 - o MPO;
 - o Gitga'at;
 - o Gitxaala;
 - o Heiltsuk;
 - o Kitasoo Xai'xais;
 - o Wuikinuxv.



Reconnaissance

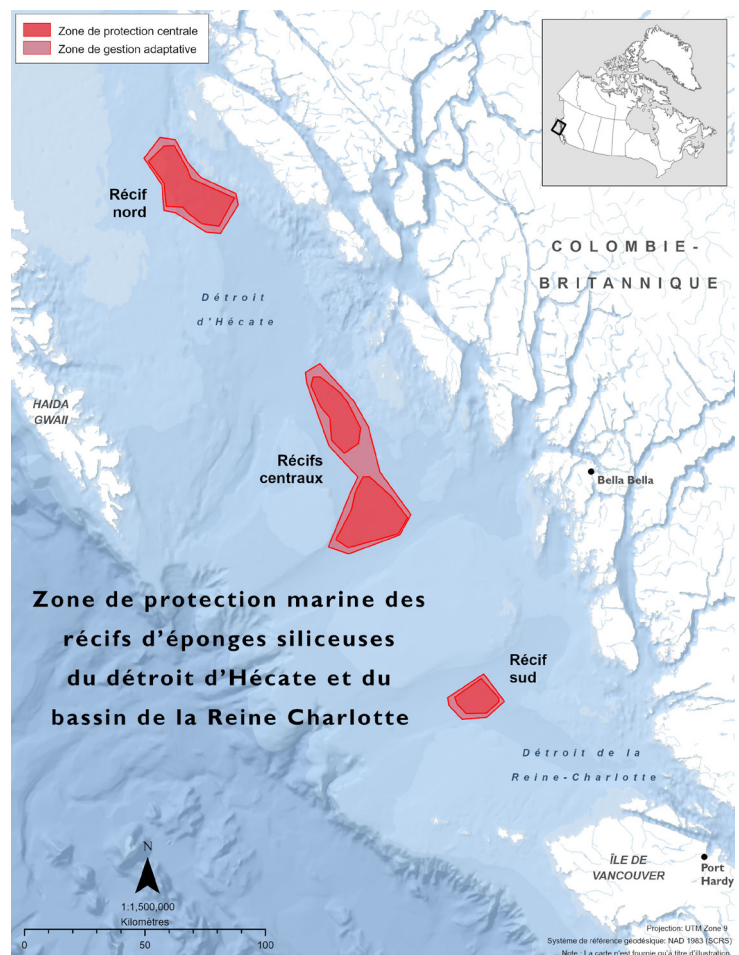
Cette ZPM fait partie de la zone visée dans la déclaration d'intention des revendications territoriales de plusieurs Premières Nations, indiquées ci-dessus.



Zones

Il y a 3 zones de gestion.

- Les zones de protection centrale – Elles se composent du fond marin, du sous-sol jusqu'à une profondeur de 20 mètres sous le fond marin et de la colonne d'eau sus-jacente.
- Les zones verticales de gestion adaptative – Elles se composent des eaux sus-jacentes à la zone de protection centrale jusqu'à la surface de la mer.
- Les zones de gestion adaptative – Elles se composent du fond marin, du sous-sol et des eaux qui ne font pas partie des zones de protection centrale ou des zones verticales de gestion adaptative.



Carte de la zone de protection marine des récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte.



Objectifs de conservation

Conserver la biodiversité biologique, l'habitat structurel et les fonctions écosystémiques des récifs d'éponges siliceuses.



Un crabe sur le récif d'éponges siliceuses. Crédit photo : MPO, Sally Leys, Université de l'Alberta, CSSF ROPOS.



Gestion et gouvernance

La gouvernance de la ZPM est un effort de collaboration, facilité par 2 groupes de travail : le Groupe de travail de la côte nord du Pacifique sur le détroit d'Hécate et le Groupe de travail des Kitselas sur le détroit d'Hécate. Les deux groupes sont guidés par un mandat. On a mis à jour le mandat du Groupe de travail de la côte nord du Pacifique sur le détroit d'Hécate à l'automne 2024 pour inclure la Nation des Wuikinuxv comme nouveau membre. En 2024, le Groupe de travail

de la côte nord du Pacifique sur le détroit d'Hécate et le Groupe de travail des Kitselas sur le détroit d'Hécate se sont réunis deux fois.

Les 2 groupes de travail ont décidé d'adopter une approche progressive pour l'élaboration du plan de gestion de la ZPM du détroit d'Hécate. On a mis la priorité sur l'élaboration de la section sur la surveillance écologique du plan de gestion afin de permettre au MPO de respecter ses obligations réglementaires et d'appuyer une surveillance approfondie et systématique de l'écosystème. En 2024, ces 2 groupes de travail ont finalisé les objectifs de surveillance écologique pour la ZPM, ce qui a permis d'entamer l'ébauche d'un plan de surveillance écologique. Ces objectifs de surveillance s'ajoutent à l'objectif de conservation réglementaire et comprennent les :

- populations d'espèces vulnérables, endémiques, rares et isolées sont protégées et conservées;
- habitats essentiels à certains stades du cycle biologique des espèces qui vivent dans la ZPM sont protégés et conservés;
- fonctions écosystémiques sont protégées et conservées.

Le MPO a conclu une entente de subventions et de contributions avec plusieurs Premières Nations pour appuyer la cogestion continue de la ZPM, y compris :

- Gitga'at;
- Gitxaala;
- Heiltsuk;
- Kitasoo Xai'xais;
- Kitselas.

En 2024, 2 plans d'activités ont été soumis et approuvés pour la recherche scientifique et la surveillance dans la ZPM. La première activité a été la récupération d'un amarrage océanographique et le redéploiement de deux nouveaux amarrages dans la ZPM. Les amarrages permettent de surveiller les conditions océanographiques dans le détroit d'Hécate et recueillent des données sur :

- les courants océaniques;
- le bruit sous-marin;

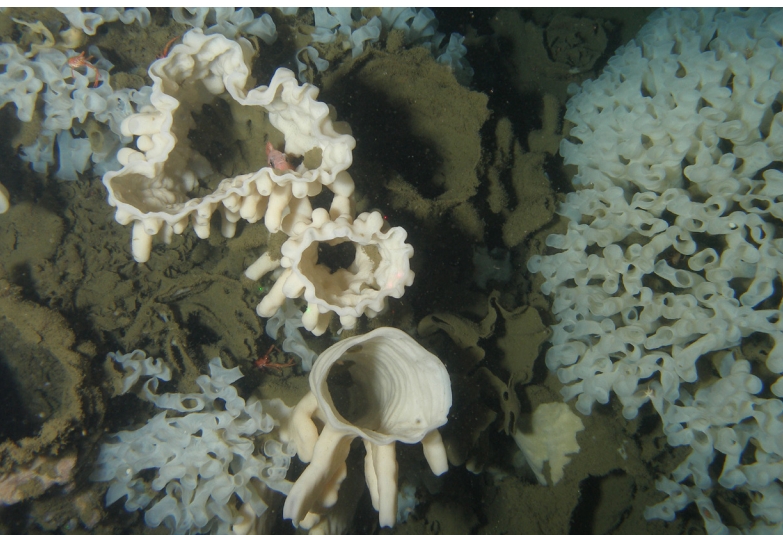
- la température de l'eau;
- la salinité;
- la concentration d'oxygène dissous.

Le deuxième plan d'activité était pour une expédition conjointe multidisciplinaire en août 2024, appelée le [Projet d'exploration des grands fonds du Pacifique Nord-Est \(NEPDEP\)](#). Dans le cadre de cette expédition, on a étudié les récifs d'éponges siliceuses à l'aide d'un véhicule téléguidé (VTG) appelé ROPOS, et l'expédition a permis de soutenir la gestion continue de la ZPM en fournissant des renseignements sur l'écologie, l'océanographie et la géologie de la région.

Espèces caractéristiques

Il y a 3 espèces d'éponges siliceuses formant des récifs dans la ZPM :

- *Hétérochone calice*;
- *Aphrocallistes vastus*;
- *Farrea occa*.



Récifs d'éponges siliceuses avec sébastes et araignées de mer. Crédit photo : MPO, Sally Leys, Université de l'Alberta, CSSF ROPOS.

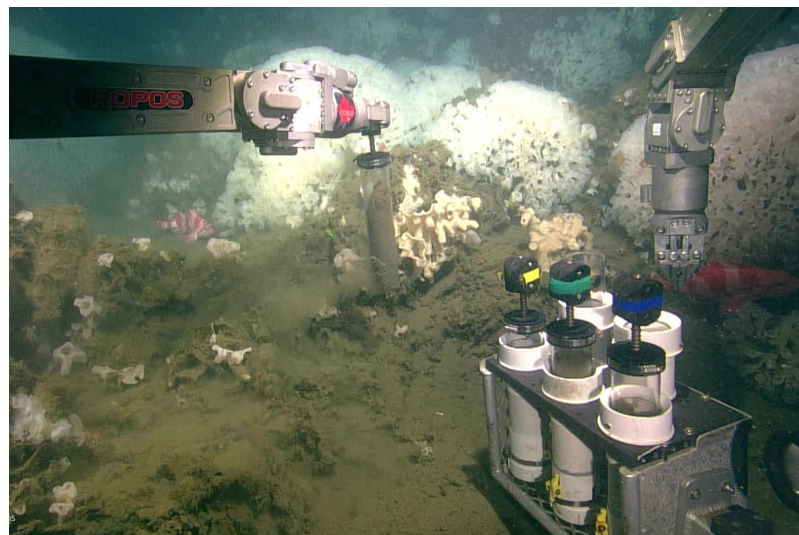
Ils créent des squelettes de silice fondue qui restent rigides après la mort, ce qui permet aux nouvelles éponges de croître sur les anciennes. Sur une période de 9 000 ans, ces récifs sont devenus les plus grands du monde, atteignant de 25 à 30 m. Ces structures immenses et complexes

fournissent un habitat essentiel à différentes espèces marines, notamment les suivantes :

- sébastes;
- raies;
- flétans.

Recherche et suivi

Pour soutenir le suivi continu, le MPO a continué à recueillir des données océanographiques dans la ZPM d'Hécate en 2024. Dans les récifs centraux, un ancrage océanographique a été récupéré et 2 autres ont été déployés. Des instruments mesurant les courants océaniques et les propriétés de l'eau ont été fixés à l'un des ancrages, tandis que des hydrophones et des capteurs de sédiments en suspension se trouvent sur l'autre. Pendant le déploiement, les chercheurs ont également échantillonné le zooplancton afin de caractériser les espèces et les abondances au sein de la ZPM.



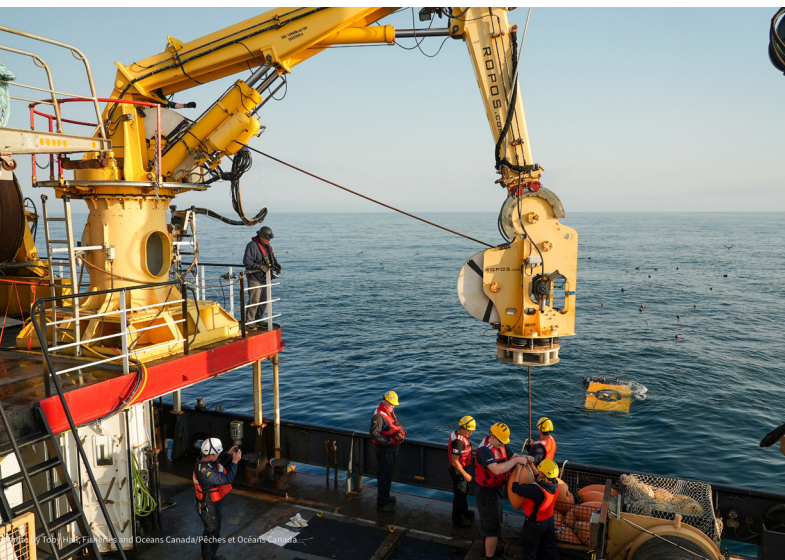
Collecte de carottes de sédiments aux fins de l'évaluation de la capture du carbone. Crédit photo : Partenaires du MPO pour l'expédition de 2024 du NGCC Tully et CSSF-ROPOS.

[L'expédition NEPDEP 2024](#) a échantillonné et étudié les récifs méridionaux de la ZPM d'Hécate. L'expédition NEPDEP 2024 a pris la mer du 13 août au 2 septembre 2024 à bord du navire de la Garde côtière canadienne J. P. Tully. L'expédition a

exploré visuellement les écosystèmes des grands fonds à l'aide d'un véhicule sous-marin téléguidé (VTG) et a échantillonné les eaux à l'intérieur et autour des zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) dans les ZPM existantes, prévues et potentielles, y compris les habitats uniques des récifs d'éponges de verre dans la ZPM d'Hécate. L'expédition s'est concentrée sur 4 objectifs :

1. collecte de séquences vidéo à partir de nombreuses parties du récif pour documenter les espèces présentes et l'état du récif;
2. collecte d'images pour créer une mosaïque en 3D d'une partie du récif en vue d'une surveillance à long terme à petite échelle;
3. extraction de carottes à l'intérieur et à l'extérieur du récif pour un projet de carbone bleu;
4. la collecte d'échantillons d'eau pour un projet d'ADN électronique portant sur la diversité des poissons sur le récif et en dehors.

Les séquences vidéo pour l'objectif 1 sont en train d'être annotées pour la présence d'espèces de poissons clés et pour l'abondance et l'état des éponges de verre formant les récifs. La présence d'engins de pêche et d'autres débris marins sera également annotée. L'une des principales découvertes de l'étude a été la présence d'un grand chalut abandonné dont l'une des extrémités était balayée par les marées changeantes.



Déploiement du ROPOS durant l'expédition de 2024. Crédit photo : Toby Hall (MPO).

Cette recherche fournit des données de base pour l'élaboration du plan de surveillance de la ZPM, contribue à la surveillance écologique à long terme de la ZPM et contribue à l'évaluation des objectifs de surveillance écologique.

Une équipe de scientifiques du MPO, dirigée par Josephine C. Iacarella et Anya Dunham, a publié [un article sur l'évaluation de l'intégrité écologique dans les zones marines protégées](#), y compris la ZPM d'Hécate et la biorégion plus large du plateau continental nord.



Collaboration et partenariats

Le MPO et les Premières nations partenaires continuent de collaborer à la gestion continue de la ZPM. Le groupe de travail PNC Hécate et le groupe de travail Kitselas Hécate examinent des documents tels que les plans d'activités et se réunissent pour discuter de la gestion continue de la planification des travaux dans la ZPM.



Membres de l'équipe lors de l'expédition 2024. Crédit photo : Toby Hall (MPO).

En 2024, l'expédition collaborative du NEPDEP comprenait des scientifiques, des communicateurs et des professionnels de la planification marine. Ces experts représentaient les gouvernements fédéral et autochtones, des institutions à but non lucratif et le monde universitaire. Les membres du NEPDEP proviennent :

- du MPO;
- du Conseil de la Nation Haïda;
- du Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth;
- de l'Université de Victoria;
- du Musée royal de la Colombie-Britannique;
- d'Ocean Networks Canada.

Le NEPDEP met l'accent sur le partenariat, la diversité et l'inclusivité, et améliore la compréhension collective des grands fonds marins par le biais de différents modes de connaissance. Les connaissances générées par ces expéditions guident la création, la gestion et le suivi coopératifs de stratégies de conservation efficaces pour les divers habitats, espèces et fonctions écosystémiques de la région.



Pleins feux sur : les avantages

Écologiques

Cette ZPM protège les récifs fragiles d'éponges siliceuses qui sont des écosystèmes importants de « carbone bleu ». Cela signifie qu'ils aident à stocker le carbone tout en filtrant l'eau et en traitant les nutriments. En outre, la ZPM interdit toute pêche entrant en contact avec le fond, ce qui permet de protéger les espèces de poissons importantes sur le plan socioculturel et économique, comme les sébastes, les morues du Pacifique et les raies. Les zones fermées à la pression de la pêche peuvent soutenir le rétablissement des stocks de poissons, ce qui pourrait entraîner une augmentation globale de l'abondance.

Socioculturels

La ZPM appuie la recherche, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement tout en favorisant la collaboration entre le MPO et les Premières Nations pour l'élaboration d'un plan de gestion. La ZPM renforce la confiance, les

compétences et les possibilités de formation tout en favorisant l'intendance communautaire de l'océan. On déploie actuellement des efforts pour favoriser la participation des nations partenaires aux futures expéditions. La diffusion en direct des expéditions du NEPDEP d'août 2024, combinée à une période de questions publiques en temps réel, a permis d'échanger des connaissances et de sensibiliser le public à cet écosystème unique des grands fonds.

Économiques

La ZPM protège l'habitat d'espèces importantes sur le plan commercial comme le sébaste et les crevettes. Les retombées peuvent donc être profitables pour les pêches à l'extérieur de la ZPM, comme la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles et la pêche commerciale. Les récifs d'éponges siliceuses contribuent également à la filtration de l'eau. La recherche, comme celle de l'expédition de 2024 du NEPDEP, peut stimuler l'économie locale grâce aux dépenses prévues pour les provisions, la réparation de navires, les télécommunications et les emplois temporaires.



Surveillance et application de la loi

Les agents de conservation et de protection du MPO ont effectué de nombreuses patrouilles dans la ZPM des récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine-Charlotte par l'entremise du programme de patrouilles en mer et du programme de surveillance aérienne et d'application de la loi relative à la pêche (SALP).

Le programme de patrouilles en mer a effectué un total de 5 patrouilles avec le NGCC M. *Charles et le NGCC Captain Goddard*, un navire de patrouille, à l'intérieur de la ZPM du détroit d'Hécate. Aucune infraction n'a été constatée. En 2024, le

programme de patrouilles en mer a perdu 342 jours de navigation (57 % de temps perdu) en raison de problèmes mécaniques avec l'un des navires. De plus, le programme de SALP a mené 39 missions de surveillance aérienne dans la ZPM et ses environs.

Les efforts visant à soutenir de manière continue la surveillance et l'application de la loi ont été renforcés par la couverture du satellite radar II (RSII) dans les eaux nationales. Les opérations de Polar Epsilon de MDA Space génèrent des rapports sur la ZPM du MPO avec des renseignements relatifs aux contacts avec les navires et aux associations pour notre Centre des opérations de sécurité maritime – Ouest (COSM-O). Les analystes du COSM-O surveillent ces rapports et analysent les acquisitions et les détections avec les associations du Système d'identification automatique (SIA). En 2024, il y a eu 42 contacts avec le RSII à proximité ou à l'intérieur de cette ZPM et 35 d'entre eux ont été identifiés par le SIA comme des navires de pêche. Les navires présentant un comportement de pêche potentiel ont fait l'objet d'un triage aux fins de suivi par un agent de Conservation et de Protection.

En août 2024, le MPO a publié un [communiqué de presse](#) concernant une décision sur une affaire juridique relative à une activité de pêche illégale qui s'est déroulée dans la ZPM d'Hécate en 2020. Le 24 mai 2024, le capitaine d'un flétan commercial a été condamné à une amende de 33 596 \$ pour avoir pêché illégalement dans la ZPM du détroit d'Hécate et du détroit de la Reine-Charlotte, près de Bella Bella, en Colombie-Britannique, et pour avoir vendu ses prises illégales. Les pêcheurs qui ne respectent pas les fermetures de la pêche prévues par la loi sur la pêche et les règlements de la loi sur les océans relatifs aux ZPM risquent de causer de nouveaux dommages aux récifs et de compromettre des décennies de travail pour assurer la protection de ces écosystèmes uniques au monde.



Fisheries and Oceans Canada/Pêches et Océans Canada

Le navire John P. Tully en mer durant l'expédition de 2024 du NEPDEP. Crédit photo : Toby Hall (MPO).



Sensibilisation et mobilisation

Au cours de l'été 2024, l'expédition NEPDEP s'est rendue sur le récif sud et a diffusé en direct les images d'une étude par ROV qui s'est déroulée sur 4 jours. Des séquences vidéo ont été recueillies à plusieurs endroits du récif au cours de l'étude. Il s'agit d'une occasion incroyable et unique de voir le récif austral, qui n'avait jamais été étudié à l'aide d'outils visuels. L'imagerie du récif sud a été collectée pour en savoir plus sur son état et la diversité de la zone. Cette recherche comprenait également le prélèvement d'échantillons d'eau pour l'étude de l'ADN électronique et l'échantillonnage de carottes pour mieux comprendre le cycle du carbone dans ces zones incroyables.



*Cherisse Du Preez lors d'un événement de sensibilisation en direct sur l'expédition de 2024 du NEPDEP.
Crédit photo : Toby Hall (MPO).*

Publié par :

Pêches et Océans Canada.

Région de la capitale nationale 200 rue Kent, Ottawa, Ontario K1A 0E6

Also available in English.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2026

Cat. No. Fs1-103F-PDF ISSN 2818-7121

On doit citer la publication comme suit :

Pêches et Océans Canada. 2026. Rapport annuel de la zone de protection marine (ZPM) des récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte 2024. Rapport annuel. Zone de protection marine des récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte. 9 p.